

V. Documents officiels

6. Retouches aux programmes de mathématiques des classes de Seconde et de Première

Circulaire ministérielle du 18 novembre 1936 aux Recteurs

Les difficultés de l'enseignement dans les classes de mathématiques rendent souhaitables quelques retouches aux programmes de mathématiques dans les classes de Seconde et Première.

J'ai donc décidé de modifier comme suit les programmes annexés à l'arrêté du 3 juin 1925 modifié par les arrêtés du 10 août 1926 et 30 avril 1931 :

1° CLASSE DE SECONDE. — *Algèbre* : On ajoutera : « Résolution de l'équation du second degré à une inconnue et à coefficients numériques. »

Géométrie : On remplacera l'alinéa : « Définition du sinus et du cosinus des angles compris entre 0 et 2 droits » par : « Sinus, cosinus, tangente et cotangente ; relations entre le sinus, le cosinus, la tangente et la cotangente d'un même arc. »

2° CLASSE DE PREMIÈRE. — *Géométrie* : On remplacera l'alinéa : « Projection de l'aire d'un polygone plan » par « Projection sur un plan, aire de la projection d'un polygone plan, Projection de la somme géométrique de deux vecteurs sur un axe ; application au sinus, au cosinus et à la tangente de la somme de deux arcs. »

Les dispositions ci-dessus entreront en vigueur dès l'année scolaire 1936-1937. Toutefois, en Première, l'application au sinus, au cosinus et à la tangente de la somme de deux arcs n'entrera en vigueur qu'à partir du 1^{er} octobre 1937.